

# OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT

VISANT LES ACTIONS DE  
CFI – COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE



INITIÉE PAR

YELLOW GRAFTON S.C.

PRESENTEE PAR



CORPORATE FINANCE

Mise à disposition de la note en réponse et des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société CFI-Compagnie Foncière Internationale, en application de la déclaration de conformité de l'Autorité des marchés financiers sur l'offre publique de retrait visant les actions CFI-Compagnie Foncière Internationale

## TERMES DE L'OFFRE

1,06€ PAR ACTION CFI-COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE

## DUREE DE L'OFFRE

10 JOURS DE NEGOCIATION

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27, 3° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a, en application de sa décision de conformité du 18 décembre 2014 sur l'offre publique de retrait visant les actions de la société CFI-Compagnie Foncière Internationale (« CFI ») déposée le 4 décembre 2014 (l'« Offre »), apposé le visa n°14-657 en date du 18 décembre 2014 sur la note d'information en réponse de CFI.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de CFI-Compagnie Foncière Internationale ont été déposées auprès de l'AMF le 18 décembre 2014.

La note en réponse établie par la société CFI-Compagnie Foncière Internationale visée par l'AMF et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de cette même société sont disponibles sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) sur le site Internet de la société CFI-Compagnie Foncière Internationale ([www.cfi-france.com](http://www.cfi-france.com)) et peuvent être obtenues gratuitement auprès de :

**CFI – Compagnie Foncière Internationale**  
72, rue du Faubourg Saint- Honoré  
75008 Paris, France

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

*La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Ce communiqué ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement. La réception de ce communiqué ne constitue pas une offre dans les pays où une offre d'achat serait illégale.*